

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Décision n° 68311 du 13 juillet 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité «aéronautique – mécaniciens avionique»

NOR : INTJ1229303S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié, relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu la décision n° 118801 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1131580S),

Décide:

Article 1^{er}

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} août 2012:

Lujan, Anthony	Nigend : 211 621	Numéro de livret de solde : 8 063 348
Pianezzola, Sébastien	Nigend : 206 250	Numéro de livret de solde : 8 062 284

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} août 2012:

Iboud, Marc	Nigend : 201 472	Numéro de livret de solde : 8 056 820
-------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 13 juillet 2012.

*Le général,
sous-directeur de la gestion du personnel,*
THIBAUT MORTEROL